

## Apiculteurs et Apicultrices au cœur de l'objectif !

### Concours photo national amateur 2022

#### « Valorisons l'abeille et l'apiculture »

***L'Espace de Valorisation de l'Abeille - Véto-pharma à Chaillac (36) organise du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2022, en partenariat avec les villes de Chaillac (36) et de Valençay (36), le syndicat des apiculteurs du Centre et du Berry, les syndicats nationaux : l'UNAF et le SNA - Abeille de France, la 4<sup>e</sup> édition du concours photo amateur – adulte et enfant - libre et gratuit sur le thème de la valorisation de l'abeille et de l'apiculture.***

#### **Pour cette 4<sup>e</sup> édition un thème unique dédié au métier de l'apiculteur**

Le concours photo revient après un an de pause. Nombreux sont les messages de sollicitation reçus depuis quelques mois pour connaître la prochaine date de lancement. Nous y sommes. Pour cette nouvelle édition, comme nous l'avions annoncé à la clôture du précédent concours, nous modifions le règlement en proposant un seul thème dédié uniquement au métier de l'apiculteur - apicultrice.

En effet, depuis de nombreuses années, les apiculteurs sont loin d'être épargnés dans la pratique de leur métier : changement de conditions climatiques, manque de diversité alimentaire pour les abeilles, effets néfastes de l'acarien parasite *Varroa* sur les colonies, frelon asiatique, et bien encore d'autres problématiques...

Nous souhaitons, par le biais de ce concours, encourager et valoriser ces hommes et ces femmes qui malgré les difficultés de leur activité prennent soin de leurs abeilles au quotidien et s'engagent chaque saison à offrir aux consommateurs du miel et des produits de la ruche de qualité.

Notre objectif également est de mettre en lumière auprès du plus grand nombre dont la jeune génération, ce métier-passion et également de sensibiliser à préserver l'abeille, insecte pollinisateur si indispensable à la biodiversité.

#### **Coup de pouce aux apicultrices**

Savez-vous qu'en France les femmes pratiquent de plus en plus l'apiculture ? 15 % pratiquent l'apiculture conventionnelle et 27 % l'apiculture bio<sup>1</sup>. Mais, nous sommes loin de la parité homme/femme et nos apicultrices forcent le respect. Aussi, nous encourageons les futurs participants à leurs donner un coup de pouce en nous proposant des créations dédiées à leur activité apicole. Pourquoi ne pas susciter par l'image des futures vocations ou des reconversions professionnelles ?

#### **Un concours de photographies d'envergure nationale**

Les conditions liées aux restrictions sanitaires Covid avaient décalé de quelques mois le concours 2020 et malgré ces circonstances, le cru 2020 avait compté plus de 250 participations.

Nous espérons que cette année les photographes rivaliseront de créativité autour du thème unique :

**- L'apiculteur / apicultrice en sujet principal en activité au rucher ou en miellerie (extraction, conditionnement, autres...).**

**Le délai de réception des photographies se terminera le 31 août minuit.**

#### **Quatre prix dont deux prix enfants et un prix spécial « coup de cœur » du public**

Le jury sélectionnera les photographies dans quatre catégories :

- Adulte participant national
- Adulte participant Indre
- Enfant participant national
- Enfant participant Indre

A la suite de la remise des quatre prix et la présentation de l'exposition grand format des vingt meilleures créations sélectionnées par le jury qui aura lieu le 14 octobre 2022, le public pourra voter pour sa photo préférée. Le prix « coup de cœur » sera remis à l'auteur de la photographie de l'exposition ayant reçu le plus de votes.

### **Véto-pharma offre l'accès à l'information à tous**

Le concours photo et l'exposition grand format visent à promouvoir auprès du grand public, les abeilles, la préservation de leur environnement, le métier de l'apiculteur et sensibiliser le grand public aux défis auxquels font face les colonies et l'apiculture. Depuis le lancement du concours en 2018, l'objectif de faire découvrir par l'image la beauté de l'abeille et le travail de l'apiculteur qui en prend soin à un large public a porté ses fruits. En effet, les trois expositions 2018, 2019 et 2020 sont mises à disposition gracieusement des communes, des collectivités et des partenaires ont déjà parcouru les régions Centre Val de Loire, Auvergne Rhône Alpes, PACA, la Bretagne et la Région Parisienne. De nouveaux projets d'exposition sont déjà en préparation.

### **En pratique**

Le concours est organisé par L'Eva - Espace de Valorisation de l'Abeille - Véto-pharma situé à Chaillac dans l'Indre, en partenariat avec les villes de Chaillac (36) et de Valençay (36), le syndicat des apiculteurs du Centre et du Berry, les syndicats nationaux : l'UNAF et le SNA - Abeille de France. Le règlement est accessible sur notre blog : <https://www.blog-veto-pharma.com/concours-photo-22/> ou notre site internet : [www.veto-pharma.fr](http://www.veto-pharma.fr), sur demande par courriel : [eva@vetopharma.com](mailto:eva@vetopharma.com) ou par courrier à EVA - 5 rue de la Touche – 36310 Chaillac.

<sup>1</sup> (source Observatoire de la production miel et gelée royale 2021)

#### **A propos de l'Eva (Espace de valorisation de l'abeille) :**

*L'Eva est un espace dédié au soutien de l'abeille et l'apiculture ainsi qu'à la recherche et développement de nouveaux produits Véto-pharma. Son espace pédagogique présente des supports d'information, une ruche vivante entourée de l'univers de l'apiculteur. Des événements et des animations autour de l'apiculture, de l'abeille, des produits de la ruche ainsi que des conférences techniques apicoles y sont organisés.*

#### **A propos de Véto-pharma**

*Véto-pharma, laboratoire pharmaceutique français 100 % dédié à la santé de l'abeille, s'est engagé depuis plusieurs années dans des projets et des actions de soutien à l'apiculture. Son cœur de métier est de développer, produire et distribuer des produits pour lutter contre deux prédateurs majeurs des colonies en France l'acarien varroa et le frelon asiatique.*

Contact presse Véto-pharma et demande d'exposition :

Séverine Délot

[severine.delot@vetopharma.com](mailto:severine.delot@vetopharma.com) - 01 69 18 84 87 – 06 77 67 17 33

Siège : 12/14 rue de la Croix-Martre – 91120 Palaiseau – France